



FICHE D'INSCRIPTION (Saison 2021 - 2022)



Réservé au secrétariat

Création... ☐ Mutation... ☐ Renouvellement... ☐ Catégorie

LICENCIÉ(E)

Nom : Prénom :
Né(e) le :
Adresse : Ville et code postal :
Tél. domicile : Tél. portable :
E-mail licencié (à partir des U15) :
École fréquentée (jusqu'à U15) :

REPRESENTANTS LEGAUX POUR LES MINEURS

Nom et prénom du père : Tél. portable :
Adresse (si différentes du licencié) :
E-mail du père :

Nom et prénom de la mère : Tél. portable :
Adresse (si différentes du licencié) :
E-mail de la mère :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père – mère – tuteur (rayer la mention inutile),
autorise mon enfant

- ☐ à être véhiculé par d'autres parents accompagnateurs ou entraîneurs du club
☐ à être photographié ou filmé durant les activités du club pour : calendrier, site internet, revue club, montage vidéo
☐ autorise l'association à prendre toutes dispositions en cas d'accident

PARTICIPATION à la VIE de l'ASSOCIATION

Pour la bonne marche de l'association sportive nous avons besoin de nombreux bénévoles, licenciés, parents ...
Nom – Prénom : accepte d'aider au cours de la saison :

- ☐ à la tenue de l'espace convivialité des équipes Seniors le samedi soir ou le dimanche après-midi
☐ au transport des équipes Seniors masculines et/ou féminines
☐ à l'encadrement d'une équipe « jeunes »
☐ à l'arbitrage et/ou à la table de marque (e-marque)
☐ à la recherche de lots, de sponsors, de mécénat
☐ aux manifestations (tournois, soirée club ...)

- Tout représentant légal de sociétaire mineur s'engage à :
 - ✓ assurer la présence de son enfant aux entraînements ET aux rencontres du week-end (sauf pour les U7)
 - ✓ accompagner l'équipe de son enfant lors des déplacements,
 - ✓ servir à l'espace convivialité lors des rencontres à domicile de son enfant, en relation avec le parent référent
- Tout licencié à partir de la catégorie U13 se doit de répondre favorablement aux désignations d'arbitrage et/ou table de marque en consultant le planning des désignations affiché et mis en ligne sur le site internet du club
- Tout licencié de plus de 18 ans s'engage à assurer la responsabilité de salle le samedi ou dimanche lors des rencontres de jeunes avec un dirigeant du club

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association

Le non-respect des différentes désignations (arbitrage/table/responsable de salle) entraînera une sanction.

A Nantes, le

Signature du licencié

Signature du représentant légal